

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

1 rue de la Tour
67720 HOERDT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025 A 18 H

Date de la convocation : 9 septembre 2025 – transmise par voie électronique

Membres présents : 12

Membres excusés : 5

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Sylvia ECKERT, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Christiane SAEMANN, Caroline MAECHLING.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Béatrice DERLAND, Andrée FRITZ, Martine PIRON

Messieurs Charles BRANDT, Antoine JUND.

Membres absents excusés :

Mesdames Christiane WOLFHUGEL, Christine KLEINMANN, Claire-Lise MEYER, Catherine MISCHLER.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Secrétaire de séance : Madame Andrée FRITZ

CA/2025/016 : SORTIES SCOLAIRES

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre d'Action Communale d'Action Sociale de se prononcer sur le soutien financier à apporter aux familles ne pouvant régler les frais inhérents aux sorties organisées dans le cadre scolaire :

- Classe verte de juin 2025 : MELKI Rayan pour un montant de 234 €,
- Classe verte de juin 2025 : MELKI Emira pour un montant de 234 €,
- Classe verte de juin 2025 : SPO Liam pour un montant de 234 €,

Soit un montant total de 702 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer un soutien financier d'un montant de 702 € afin de prendre en charge les sorties scolaires pour deux enfants. La subvention sera versée à l'école Im leh,

AUTORISE Monsieur le Président à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

Adopté à l'unanimité.

Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250916-CA-2025-16-DE
Date de télétransmission : 22/09/2025
Date de réception préfecture : 22/09/2025

Publié le 17 septembre 2025
Transmis à la Préfecture le
22/09/2025

La secrétaire de séance,
Andrée FRITZ



Pour extrait conforme,
Hoerd, le 17 septembre 2025

Le Président,
Denis RIEDINGER

